

Le 16 octobre 1790 à Nogent-le-Rotrou.

Samedi 16 octobre 1790 : nomination d'un commissaire aux blés.

« Ce Jourd'hui seize octobre mil Sept cent quatre Vingt dix dans l'assemblée du Corps municipal de la ville de Nogent le Rotrou ou se sont trouvés M. M. Gouhier, Baugard, Mourrau, Guimoneau, Gallet, Brunet, Gallet [sic], officiers municipaux ; les S. S. Baugard, Mourrau officiers municipaux et commissaires à l'apreciation des bleds, ont observés que le délai de leur commissariat expiroit, en conséquence qu'ils requieroient qu'on nommât d'autres officiers à leur lieu et place et sur la représentation faite par le suppléant du procureur de la commune que les démissions d'officiers et notables multipliées avoient singulièrement minimisé le nombre de leurs collègues, qu'un seul commissaire suffisoit, et se trouveroit plus facilement que deux, pourquoy, M. M. les officiers municipaux ont nommé à la pluralité des suffrages M. Gallet officier municipal pour commissaire à l'apreciation des bleds, ce que présent à accepté la commission et de plus en à promis s'en acquitter en son ame & conscience et ont signé avec le Secrétaire greffier dont acte. Un mot rayé nul.

Gouhier Mourrau guimonneaux Gallet Fils »¹

¹ A M Nogent, 1 D1. septième feuillet.